

Djaâboub s'explique sur la liste négative :

«L'Algérie ne boycotte pas les produits arabes»

Les opérateurs économiques ont un délai de deux ans pour se mettre à niveau et renforcer leur compétitivité par rapport aux entreprises des pays arabes membres de la Zone arabe de libre-échange (Zale), a annoncé, mardi, le ministre du Commerce, El Hachemi Djaâboub.

Par Karima Sebai

LORS d'une rencontre-débat sur la Zale, organisée par le Mouvement de la société pour la paix (MSP), le ministre a expliqué que ce délai représente la période durant laquelle une liste de produits fabriqués dans les pays arabes ne sera pas exempte de droits de douane. L'Algérie a envoyé à la liste arabe une liste négative comprenant 1294 positions tarifaires représentant les produits exclus des avantages prévus dans les accords de la Zale. «Il ne s'agit pas de boycotter des produits des pays arabes», a tenu à expliquer El Hachemi Djaâboub, ajoutant qu'il s'agit d'une mesure visant à protéger certaines filières de la concurrence des importateurs.

Les produits arabes ne constituent pas une menace pour les producteurs algériens, a estimé pour sa part Bachir Messaitfa, économiste, notant que «les échanges commerciaux interarabes ne dépassent pas les 9%», contrairement à ceux s'effectuant avec les pays de l'UE et des Etats-Unis d'Amérique, avec qui les pays arabes s'échangent à hauteur de 95%.

Ce qui confirme, selon lui, l'échec de la Zale puisque le but initial lors de sa création était l'augmentation des échanges commerciaux entre les pays membres.

«Du fait qu'elle offre des exonérations douanières, la Zale n'est qu'une zone de transit de produits fabriqués par d'autres régions du monde», tient à ajouter cet économiste soulignant que «les pays arabes ne possèdent pas de règles d'origine et d'une union douanière. Elle n'offre pas de facilités pour le déplacement des biens et servi-



ces». Dans le même contexte, Brahim Bendjaber, président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a mis en avant l'absence de produits normalisés. La majorité des marchés arabes n'appliquent pas les normes internationales de fabrication comme Iso 14 000. Il a plaidé pour une implication de l'Etat pour mettre à niveau l'outil de production.

Un manque à gagner de 1,6 milliard de dollars

Revenant sur le rôle des zones de libre-échange, le ministre a reconnu qu'elles recèlent des avantages et des inconvénients. A titre indicatif, il dira que le manque à gagner engendré, en termes de recettes douanières, suite à l'adhésion de l'Algérie à la Zale, est de 1,6 milliard de dollars. Certes, le montant est important, a-t-il relevé, mais cette adhésion ouvrira la voie aux produits algériens. Après un an et demi, la balance commerciale de l'Algérie avec les pays arabes n'a pas connu de changement palpable. La hausse des importations qui sont passés de 1,2 à 1,6 milliards de dollars entre 2008 et 2009 ne sont que le fruit de la suppression des droits de douanes. «Lorsque les importateurs étaient soumis au paiement des droits de douane, ils minimisaient les factures. Mais, lorsque des exemptions ont été accordées, les importateurs déclarent la totalité des montants», a-t-il expliqué.

Même si les zones de libre-échange ont l'avantage d'attirer les investissements étrangers, l'Algérie n'a signé jusque-là qu'un seul accord qui est celui de la Zale. Depuis un mois, notre pays a mis en œuvre un accord commercial avec la Tunisie signé en décembre 2008, à travers lequel certains produits algériens et tunisiens bénéficieront de la réciprocité d'exonération de taxes douanières.

Pas d'accord de libre-échange

«L'Algérie a décidé de geler la conclusion de nouveaux accords commerciaux ou d'adhésion à une zone de libre-échange, jusqu'à son adhésion à l'Organisation mondiale du Commerce», a annoncé le ministre du Commerce. Selon lui, la signature de nouveaux accords entraverait les négociations pour adhérer à l'OMC. Lorsque l'Algérie signe de nouveaux accords commerciaux, les pays membres de l'OMC bénéficieraient des avantages prévus avant même que l'Algérie ne soit membre de l'organisation. Le gel des signatures ne signifie pas la rupture des négociations qui sont au stade avancé avec plusieurs regroupements.

Les négociations en question ont été engagées avec l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest, regroupant entre autres le Niger, le Mali, le Sénégal et le Bénin et avec l'Association européenne de libre-échange (Aele). D'autres négociations sont également entreprises avec le Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa) et le Mercosur (marché commun des pays de l'Amérique du Sud qui regroupe notamment le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay). La Turquie, poursuit le ministre, a demandé également à l'Algérie de lui accorder les mêmes avantages que ceux octroyés aux pays de l'UE dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union européenne.

K. S.

Bachir Messaitfa, économiste :

«L'adhésion à la Zale est en fait un pas en arrière pour l'Algérie»

RENCONTRÉ en marge de la conférence-débat sur la Zone arabe de libre-échange (Zale), organisée par le Mouvement de la société pour la paix (MSP), l'économiste Bachir Messaitfa a estimé que l'Algérie a adhéré tardivement à la Zale et gagnerait mieux en adhérant à des unions économiques qu'aux zones de libre-échange. Dans cet entretien, il plaide pour des souplesses au profit des entreprises algériennes pour pouvoir se développer. Les stratégies sectorielles

doivent avoir des programmes pratiques qui répondent aux besoins des entreprises.

Après 15 mois d'adhésion à la Zale, comment évaluez-vous son impact sur l'Algérie ?

L'Algérie a adhéré à la Zale dans le même contexte qui a prévalu en 2005, lors de la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union européenne. C'est-à-dire les entreprises n'étaient pas préparées pour l'ouverture. L'Algérie n'exporte

réellement que 300 millions de dollars hors hydrocarbures. Le reste représente des déchets ferreux et non ferreux. Nous avons déjà alerté sur le fait que les conditions actuelles ne permettent pas à l'Algérie d'adhérer aux systèmes commerciaux internationaux. Elle peut, par contre, conclure des accords de partenariat. Sur le plan économique, l'adhésion à la Zale est en fait un pas en arrière pour le pays. Les résultats de cette adhésion sont la baisse des exportations et la hausse des importations. En l'absence de certificats d'origine, la suppression des droits de douane ne profite qu'aux pays hors la Zale puisqu'ils bénéficient des exonérations pour faire transiter leurs produits vers des pays comme l'Algérie. Nous avons été piégés par ce contrat.

Quelles sont, à votre avis, les solutions à entreprendre pour protéger la production nationale de la concurrence déloyale ?
L'Algérie pourra entreprendre plusieurs types de mesures : administratives ou techniques, comme l'exigence du certificat d'origine. Pour les mesures

administratives, elle pourra prendre des mesures antidumping, prévues dans les accords internationaux, comme l'OMC.

Que pensez-vous de la future adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du Commerce ?

L'Algérie a échoué dans son accord d'association avec l'UE et dans son adhésion à la Zale. Alors, avec l'OMC ! Nous payons les erreurs des politiques nationales visant à soutenir l'outil de production national hors hydrocarbures. Que deviennent la stratégie industrielle, les assises de la PME, la stratégie du secteur agricole. Hormis le secteur des hydrocarbures, qui enregistre des résultats probants, le secteur économique ne réalise pas de résultats significatifs. Malgré l'existence de plans directeurs des différents secteurs, les entreprises algériennes continuent à souffrir des entraves administratives et bancaires. Un programme quinquennal pour les entreprises est nécessaire pour accompagner les opérateurs économiques, avec la fixation des objectifs clairs à respecter.

Propos recueillis par K. S.

Dr Mourad Preure, expert pétrolier et directeur du Cabinet MP Strategy Consulting :

«L'Algérie devra s'imposer en tant qu'acteur incontournable»

Entretien réalisé par Fella Midjick

L'ALGÉRIE va proposer la réduction de la production de gaz lors de réunion du forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) le 19 avril à Oran. Dans cet entretien, l'expert pétrolier international et directeur du cabinet MP Strategy Consulting, le Dr Mourad Preure, explique la situation du marché et la stratégie que devrait suivre l'Algérie pour éviter le pire.

Le marché gazier semble aujourd'hui déséquilibré et en crise avec pour conséquence une dépréciation des prix qui ont atteint 4 dollars sur le marché spot. Quelle lecture faites-vous de ce phénomène et quels développements possibles voyez-vous à l'avenir ?

L'industrie gazière connaît un excédent de capacité avec 100 Gm³ (milliards m³) de gaz naturel liquéfié (GNL) en trop. Cet excédent s'accroîtrait pour atteindre 130 Gm³ d'ici 2013. Les deux tiers de cet accroissement viendront du Moyen-Orient. Les usines de liquéfaction dans le monde n'ont tourné qu'à 74% de leur capacité qui était de

337 Gm³ en 2009 et qui sera portée à 380 Gm³ en 2010. L'industrie du gaz se rapproche dans ses mécanismes de marché de l'industrie pétrolière avec 30% des capacités inutilisées attendues en 2010 contre quelle 10% pour l'industrie pétrolière (plus de 20% pour l'Opep). 2010 est une année charnière. Le marché subit une bulle gazière qui est le résultat de l'effet de ciseaux entre l'augmentation de l'offre avec l'arrivée d'importations de projets de GNL (Qatargas II, Sakhalin II, Nigeria mais aussi Yémen et Australie) et le tassement de la demande dû d'abord à la crise économique ensuite à l'arrivée sur le marché des gaz de schistes américains qui ont tari ce débouché. Cette bulle devrait perdurer jusqu'en 2013/2014. Mécaniquement, les prix spot ont été divisés par quatre en 2009 pour atteindre 4 dollars, alors que les prix sur les contrats à long terme indexés sur le pétrole s'orientaient à la hausse à la suite des prix pétroliers, représentant aujourd'hui à peu près le double des prix spot. En fait, nous pouvons parler d'un nouveau paradigme gazier avec une nouvelle relation entre

marché spot et marché de long terme. L'indexation sur les prix du pétrole sera de plus en plus difficile car le marché tendra à être plus spéculatif avec une dominance du court terme et aussi une volatilité des prix. L'allongement des routes des méthaniens et l'augmentation de leur taille, conjugués avec les importants volumes qui arrivent sur le marché et au retournement de l'équilibre gazier américain vont renforcer le rôle d'arbitrage du bassin atlantique. Nous assistons à des modifications structurelles dans l'industrie gazière avec une rupture des cloisonnements entre maillons de la chaîne, entre énergies et entre zones de consommation. Le commerce du gaz est à la recherche d'un nouveau modèle économique. Je pense que nous devons plus que jamais avoir une attitude pro-active en veillant à agir sur ces changements plutôt qu'à les subir.

La réunion du FPEG d'Oran va, sur proposition de l'Algérie, envisager la réduction de la production. Pensez-vous que les conditions existent pour établir

les prémisses d'une cartellisation du marché gazier ? Quels consensus voyez-vous possibles ? Peut-on parler d'un prix d'équilibre pour le gaz ?

En effet, l'Algérie propose une réduction de l'offre. Les producteurs sont-ils mûrs pour une telle démarche, j'en doute. Ils ne le sont pas d'abord pour une raison : considérant ce qu'il en est advenu du marché américain avec l'arrivée des gaz non conventionnels, les producteurs membres du FPEG convoitent un leadership sur le marché européen, la Russie voulant conserver et renforcer ses positions, le Qatar voulant consolider ses parts de marché et gagner d'autres. Et le Qatar le fait en bouleversant les règles du jeu, soit en accentuant la part des transactions spot, ce qui a pour effet de mettre en difficulté les fournisseurs traditionnels de ce marché, dont notre pays. Mais il ne faut pas oublier la Norvège ainsi que les nouveaux entrants qui postulent à une part de ce marché en recomposition du fait de la dérégulation et sa conséquence : la coexistence de transaction de court et de long

Une centrale des risques d'endettement a été créée

Retour du crédit à la consommation

Selon des sources bancaires crédibles, le crédit à la consommation sera réhabilité prochainement par les pouvoirs publics.

Par Farouk B.

Il est question cette fois-ci de mettre des garde-fous en matière d'octroi de crédits automobiles afin d'éviter les situations de surendettement des ménages, donc des risques de défaut de paiement. Nos sources précisent que le ministère des Finances s'emploie à la mise en place d'une centrale des risques et à la prépara-

tion d'un texte de loi visant à amender l'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui stipulait que «les banques ne sont autorisées à accorder des crédits aux particuliers que dans le cadre des crédits immobiliers». Cette disposition a soulevé un tollé général aussi bien dans les milieux d'affaires que chez les ménages se voyant privés de certains produits de consommation, entre autres les voitures et les meubles importés des pays occi-

dentaux. Nos sources précisent que les responsables du FMI ont prié à maintes reprises l'Algérie de relancer le crédit à la consommation afin de maintenir la croissance de l'économie mondiale. La politique d'austérité adoptée par notre pays en matière d'importation a déséquilibré toutes les prévisions faites par les institutions mondiales, entre autres la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

F. B.



Vers l'importation de viande rouge du Soudan

Le prix du kilogramme atteindra les 300 dinars

UN accord a été signé entre l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNAA) et leurs homologues soudanais pour importer de la viande rouge fraîche du Soudan. Cet accord contribuera à la stabilité des prix tout le long de l'année et mettra un terme aux perturbations que connaît le marché de la viande. Mieux encore, elle sera cédée à 300 dinars le kilogramme.



bleue... Aussitôt l'équipe donnera son aval, il sera procédé à l'importation de la viande se fera, selon notre interlocuteur, par avions ou par bateaux dotés de chambres froides. «C'est la mission des importateurs, c'est à eux de s'organiser», a-t-il affirmé.

Il a également assuré que la qualité de cette viande ovine et bovine qui sera importée est la même que celle qui existe dans le sud de l'Algérie.

Ce la permettra à l'Algérie de répondre à la demande du marché en termes de viande rouge, mais aussi de constituer un stock. «Cette décision n'a pas été prise pour porter préjudice à nos éleveurs», a souligné M. Alioui. Et d'ajouter : «Nos éleveurs devront s'organiser à l'issue de cette fédération pour qu'il puissent à l'avenir s'occuper entièrement de la filière et éviter tout intermédiaire entre eux et le marché.»

Pour le SG de l'UNAA, le projet d'importation des viandes rouges et du bétail du Soudan est le fruit de négociations entre l'Union des agriculteurs soudanais qui a effectué une visite en Algérie en janvier et l'UNAA sur invitation de cette dernière.

Nassima Bensalem

Achat des surstocks de blé dur Les transformateurs répondent à l'appel de l'OAIC

Une trentaine de transformateurs ont repris leurs enlèvements de blé dur auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), après avoir recouru pendant plusieurs mois aux importations pour raison de prix, a affirmé hier le directeur général de cet organisme, Noureddine Kehal, à l'APS. Sur les 117 transformateurs conventionnés avec cet office, «il a été enregistré avant fin mars plus de 26 transformateurs venus reprendre leurs quotas habituels de blé dur», fait savoir M. Kehal, en affirmant que des dizaines de milliers de quintaux stockés ont été ainsi écoulés après l'ultimatum lancé par l'office. Suite à la chute des cours mondiaux de blé dur sur les marchés internationaux durant ces derniers mois, les meuniers se sont détournés de l'OAIC et ont opté pour les importations. Un retrait qui a eu des conséquences sur les ventes de l'OAIC, passant de

1,7 million de q par mois à moins de 600 000 q depuis octobre dernier. Se retrouvant avec des quantités importantes de blé suite à une production nationale record de la campagne 2008-2009 (9 millions q), l'office avait alors décidé de donner à ses clients un délai jusqu'au 1er juin pour reprendre leurs approvisionnements, sous peine d'être exclus des prix subventionnés en cas d'un nouvel renchérissement des prix des céréales sur le marché international. Jusqu'à mi-mars, les stocks de l'office s'élevaient à près de 6 millions q, soit près de 66% de la totalité de la récolte de 2009 qu'il faudra écouler avant le mois d'août pour libérer les aires de stockage pour la nouvelle production. Pour absorber ces stocks, une quantité de 1 à 1,2 million q devrait être enlevée mensuellement. La convention liant l'OAIC aux transformateurs oblige ces derniers à s'approvisionner mensuelle-

ment auprès de cet organisme à raison de 50% de leurs capacités de trituration, et ce, à un prix administré de 2280 DA/q pour le blé dur et de 1285 DA/q pour le blé tendre. M. Kehal a précisé que le taux d'approvisionnement des transformateurs au-delà des 50% des capacités de trituration de toutes les unités de production et les besoins du marché national. Avec 117 unités de transformation au niveau national, le marché enregistré actuellement un «surnombre» de transformateurs par rapport aux besoins. Par ailleurs, on apprend que le groupe de travail chargé de relancer le Comité interprofessionnel des céréales (CIC) s'est réuni lundi pour «réactualiser les missions de ce comité et les adapter aux conjonctures actuelles de la filière».

M. B.

Son prix est à 4 dollars sur le marché spot L'Algérie plaide pour la réduction de la production de gaz

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Chakib Khelil, va proposer de réduire la production de gaz aux membres du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) lors de la réunion d'Oran pour rééquilibrer le prix qui a atteint un niveau très bas de 4 dollars sur le marché spot. Ce prix actuel du gaz naturel n'est «pas viable» pour les producteurs, a indiqué M. Khelil dans une déclaration à la presse juste avant l'ouverture des travaux du Forum international de l'énergie à Cancun, (Mexique) mardi dernier. Il a expliqué que «le prix parfait pour le gaz serait celui du baril de pétrole divisé par six. Historiquement, il a été divisé par dix, mais actuellement c'est par vingt, et ce n'est pas viable pour les pays producteurs». Il a estimé que le cours devrait s'établir «à 8 ou 9 dollars».

Selon lui, il existait un surplus sur le marché mondial de cette matière, gonflé par le défaut des importations américaines, maintenant que les États-Unis produisent du gaz non conventionnel.

Il est à indiquer que l'Algérie, qui est le troisième producteur pétrolier d'Afrique derrière la Nigeria et la Libye, est le premier producteur africain de gaz avec plus de 50% de la production de gaz du continent. Elle est membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG).

Le prix du gaz est étroitement lié au prix du baril de pétrole qui tourne, pour sa part, autour de 80 dollars actuellement. Même si ce niveau de prix satisfait producteurs et consommateurs, sa stabilité n'est pas garantie en raison de l'incertitude sur la reprise économique et des troubles dans des pays producteurs comme l'Iran, l'Irak ou la Nigeria, d'autant que le marché n'échappe pas à la spéculation.

C'est pourquoi pays producteurs et consommateurs se réunissent depuis mardi à Cancun (Mexique) lors du 12e Forum international de l'énergie (IEF), en se fixant comme principal objectif de freiner la volatilité des cours du pétrole qui a affolé les marchés ces deux dernières années, et du coup, le marché du gaz a vu les prix chuter pour contrecarrer la hausse au niveau du marché à long terme. Pour remettre de l'ordre sur le marché, l'OPEP et l'IAE comptent définir un calendrier d'action dans la déclaration ministérielle lors de ce rendez-vous de Cancun.

Cette édition du FIE réunit les ministres de 64 pays producteurs et consommateurs de 90% de l'énergie mondiale.

Fella Midjek

terme sur le même marché. En baissant ses exportations de 19 Gm³ la Russie a équilibré le marché européen qui a subi une baisse de la demande. Le problème est que le Qatar ainsi que la Norvège ont profité de cette baisse. C'est ainsi que la Russie opère actuellement un revirement stratégique en consentant à facturer sur une base de prix spot une proportion de 10 à 15% de son gaz vendu dans le cadre de contrats de long terme, en consentant aussi à vendre au minimum du take or pay, voire même en deçà. Vous imaginez bien que les clients vont demander aux autres fournisseurs, dont notre pays, les mêmes faveurs ! Sachant que les Russes s'apprêtent en 2011 à augmenter leurs fournitures à l'Europe à travers le gazoduc North Stream pour 27,5 Gm³, je les imagine mal s'engager dans des logiques concurrentes d'une manière ou une autre à la cartellisation du marché. Ajoutons aussi que le gazoduc South Stream qui transportera en 2014 l'équivalent des exportations algériennes est en pleine maturation avec comme question clé son montage financier et partenarial. En fait, à bien des égards, cette situation connue par l'industrie gazière se rapproche de celle connue par l'industrie

pétrolière lors du choc baissier de 1986. La Russie qui a perdu des parts de marché veut à tout pris les reconquérir, fusse au prix (en est-elle consciente ?) d'une guerre des prix qu'elle peut déclencher sans s'en rendre compte. Et de fait, les fournisseurs risquent fort de se retrouver dans une situation intenable avec des prix spot entraînés à la baisse par l'excédent de volume et la disposition de fournisseurs à vendre pour absorber leurs coûts fixes, fusse au coût marginal. Tout ceci ne présage rien de bon pour le futur car le report des investissements (le projet russe Shokkman en mer de Barents, mais aussi des projets au Moyen-Orient) risquent de conduire à un déséquilibre à moyen terme sachant que l'Europe accroît sa dépendance gazière qui atteindrait 80% en 2030.

Quelle stratégie recommandez-vous pour l'Algérie ?
J'ai parlé plus haut de pro-activité. Des mutations lourdes sont aujourd'hui à l'œuvre dans l'industrie gazière. L'Europe, qui est notre marché naturel, est au cœur de ces changements et vit un changement fondamental de son industrie gazière avec une accentuation de la

dominance du court terme dans le commerce du gaz et l'arrivée de nouveaux entrants qui vont bouleverser les règles du jeu. Nous devons nous adapter en tirant avantage de notre position, de l'importance de notre potentiel tant en amont que dans le transport, de notre expertise unique dans le GNL, et aussi des relations de confiance que nous avons réussi à construire dans nos relations avec nos clients. Nos réserves sont limitées. Si l'on s'en tient aux estimations de deux publications de référence le BP Statistical Review et l'Annual Statistical Bulletin de l'Opep, tous deux se fondant sur des chiffres fournis par Sonatrach, nos réserves s'élevaient au plus à quelque 4,5 Tcm contre 55 Tcm au Moyen-Orient. Donc nous devons plus imposer en tant qu'acteur qu'en tant que source de gaz. Et dans ce sens, je pense qu'il faut aller vers des partenariats innovants tendant à nous procurer une position déterminante sur le marché européen. Il faut aller vers des partenariats d'intégration croisée qui nous ouvriront l'aval gazier et la génération électrique et qui en même temps amèneraient dans notre amont des acteurs européens qui auront intérêt à sécuriser nos débouchés. Ce

sont de véritables alliances stratégiques qu'il faut monter au plus vite car les périls arrivent comme je vous l'ai dit et le risque est réel que notre part dans le marché européen ne soit érodée. Sur cette base, je pense utile de travailler avec les pays producteurs dans le cadre du FPEG notamment pour faire en sorte que les volumes mis sur le marché dans le cadre des transactions spot n'affectent pas le développement à long terme de cette industrie. J'entends la sécurisation des investissements nécessaires à la création des capacités pour répondre à la demande future. S'agissant de chaînes hautement capitalistiques, cette industrie ne peut pas fonctionner sur une stricte logique de court terme, cela me semble totalement hors de propos, quand bien même fussent mis en place les plus sophistiqués mécanismes d'arbitrage et de couverture contre le risque prix. La situation d'un marché autosuffisant et fortement interconnecté comme le marché américain n'existe pas en Europe.

Quelle lecture faites-vous de l'affaire Sonatrach ?
Pour conclure, je voudrais dire qu'il est positif que l'Algérie soit le cadre

où des débats importants aient lieu à un moment où l'industrie du gaz naturel est à un tournant décisif. Il faut aussi, après les turbulences traversées par notre compagnie nationale qui doivent être traitées avec sérénité et sang-froid, que d'autres compagnies autrement plus importantes ont connues avant elles dans le monde, que notre presse prenne toute la mesure de notre rôle dans la scène énergétique et n'hésite pas à mettre en avant la contribution de l'Algérie aux grandes avancées de l'industrie gazière, son rôle de pionnier, depuis la première usine de GNL construite en Algérie, le premier gazoduc transcontinental construit dans des conditions technologiques inédites alors, l'expertise et la maîtrise par les femmes et les hommes qui animent Sonatrach de toute la chaîne gazière (tous les procédés sont opérés dans notre pays.) et son ambition à participer aux futures challenges de cette industrie. Encore une fois cet événement doit renforcer Sonatrach et lui ouvrir de nouvelles perspectives stratégiques pour le plus grand bien de notre pays.

F. M.